Chorale du Touvet – Année 2019-2020

*Réunion CA – 7 novembre 2019*

**Présents** : Michel Hélin, Yvette Laforge, Jo Lehmann, Valérie Frank, Laurent Emery, Denis Chaboud, Béatrice Henno, Jacqueline Bigotte, J-Louis Brun . Catherine Jourdain, Aude Moussy, Irène Ferrari

**Absents** : Marc Borghin,

Secrétaire de séance : Jo Lehmann

**Ordre du jour** :

1 - Mise à jour du calendrier des concerts

2 - Mise à jour du tableau des tâches et commissions

3 - Mise aux normes avec la Sacem (RGPD) .

4- Suggestion pour l'élection à la présidence plus démocratique

5 - Remplacement de la sono (obsolète, trop lourde, trop encombrante

6 - Fixer définitivement une date pour la mise à l'honneur de Marie-Paule

7 - Rappels divers et points sur les actions en cours

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Catherine Jourdain, absente à la réunion précédente et donc présente pour la première fois au CA

**1 -**  **Mise à jour du calendrier des concerts:**

Le président récapitule les dates de concerts fixées à ce jour :

**- Le 30 novembre à 20h à La Grange de Le Percy** en Trièves. Le déplacement se fera en car pour ceux qui le souhaitent ( participation aux frais 10 €). Départ prévu à 14h30, retour vers minuit. Le recensement des participants se fera sur un tableau à remplir lors de la répétition du 11 novembre. Ce concert se fera au bénéfice du Téléthon.

**- Le 14 décembre à 17h à l'église du Touvet** : notre concert habituel avec les enfants des Grappashows et les pensionnaires du CAT de Lumbin.

**- Le 29 février 2020 : concert au Cheylas** avec les musiciens de l'école de musique de Pont de Cheruy. Pour ce concert, nous aurons intérêt à vendre à l'avance un maximum de billets pour renflouer nos caisses. Des billets seront disponibles pour les choristes avant Noël.

Tarif : - 8 € (tarif réduit 5 €) en prévente

- 10 € sur place le jour du concert

Nous tâcherons aussi de faire un entracte pour vendre des consommations. Pour cela il faudra le concours de quelques conjoints.

**- Le 25 avril 2020 : concert retour à Pont de Cheruy** :

**- les 21, 22, 23 mai (pont de l'ascension) : Voyage**, probablement en Ardèche. Les choses ne sont pas encore définitivement arrêtées mais en bonne voie, avec 2 concerts au-moins, dont l'un à Bourg Saint Andéol et l'autre à proximité de Montélimar. Denis s'est chargé de la réservation d'un lieu d'hébergement.

**- le 6 juin 2020 : concert I Caprini à Praz de Lys** à l'occasion de la montée en Alpage

**- Le 13 juin 2020 : concert de fin d'année à l'église du Touvet**

**- date autre que concert : le 4 janvier :** atelier travail avec les musiciens de Pont de Cheruy, si possible au Cheylas.

**2 - Mise à jour du tableau des tâches et commissions :**

Le président et Jo ont mis à jour le planning de répartition des tâches et l'ont soumis au CA. Quelques rectifications ont été enregistées et le nouveau planning sera mis sur le site dans les prochains jours**.**

**3 - Mise aux normes avec la Sacem :**

Le président estime nécessaire d'obtenir des éclaircissements sur la règlementation en matière d'utilisation des partitions et des fichiers numériques dans le domaine musical**.** Philippe se renseignera prochainement auprès de personnes compétentes dans ce domaine sur la possibilité de souscrire ou non un abonnement qui permettrait aux membres de la chorale d'utiliser ces fichiers. Aude n'y est pas favorable.

Pour l'instant, les choristes doivent savoir qu'aussi bien l'impression de partitions Musescore que leur transfert sur téléphone portable ou sur tablette n'est pas autorisée et que donc leur utilisation lors des concerts est interdite et sera donc à leur risque et péril.

**4- Suggestion pour l'élection à la présidence plus démocratique :**

Un choriste a suggéré au président qu'il serait peut-être souhaitable de changer le mode d'élection du président de la chorale. On pourrait imaginer une procédure où les candidats à la présidence formeraient leurs équipes et se présenteraient chaque année aux suffrages des membres de l'assemblée générale.

Jo fait observer qu'un tel système ne permettait pas d'assurer la continuité dans la gestion de la chorale comme le permet notre procédure actuelle de renouvellement du CA par tiers. La quasi-totalité des statuts de chorales qu'on trouve sur internet ont une procédure analogue à la nôtre. Le CA décide donc de conserver notre mode de désignation actuel qui donne satisfaction. A noter qu'une modification dans ce domaine nécessiterait un changement des statuts qui ne pourrait être décidé qu'en assemblée générale.

**5 - Remplacement de la sono** (obsolète, trop lourde, trop encombrante :

Nous utilisons actuellement un matériel de sonorisation lourd, volumineux, difficile à transporter, obsolète et usé. Il provient en partie d'un prêt du groupe Jet D'ail. Il serait opportun d'envisager son remplacement. Philippe demandera des devis, mais il estime déjà que la facture pourrait s'élever à environ 3 000 €, ce qui représenterait un très gros prélèvement sur notre réserve financière qui s'élevait en septembre à environ 8 000 €. Il faudra donc soit obtenir une réduction soit améliorer nos recettes financières (sponsoring, vent de bugnes, vente de billets de concert, notamment pour février etc….)

**6 - Fixer définitivement une date pour la mise à l'honneur de Marie-Paule :**

Béatrice s'est occupée d'acheter un petit cadeau. Le CA retient la date du 14 décembre, après le concert, dans la salle du collège que Denis se charge de réserver.

**7 - Rappels divers et points sur les actions en cours:**

- En ce qui concerne l'organisation des concerts, le Président insiste une nouvelle fois sur la nécessité de ne pas bousculer le public à la sortie de nos concerts pour ranger le matériel. Il faut prendre le temps d'échanger et laisser sortir en douceur. Par ailleurs, il faut encore rappeler que pour la 3° mi-temps il convient, avant de commencer à boire et à manger, de laisser arriver les équipes chargées du rangement.

- Rappelons enfin également, car cela n'a apparemment pas été entendu par tout le monde, qu'aux concerts comme aux répétitions, la retenue s'impose à tous et qu'il convient de s'abstenir de faire des remarques désobligeantes aux choristes. Seule la chef de chœur a autorité pour cela.

- La commission mécénat a commencé à travailler. Le formulaire fiscal Cerfa à présenter aux candidats au mécénat a été demandé.

**Fin de réunion : 23h 10**

**Prochaine réunion du CA : 21 janvier 2020.**